

Economic Geography of Canada, with an Introduction to a 68-Region System, par PIERRE CAMU, E.-P. WEEKS et Z.-W. SAMETZ. Un vol., 7¹/₄ po. x 9³/₄, relié, 409 pages. — THE MACMILLAN CO. OF CANADA, Toronto, 1964

Benoît Brouillette

Volume 40, Number 4, January–March 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002952ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002952ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Brouillette, B. (1965). Review of [*Economic Geography of Canada, with an Introduction to a 68-Region System*, par PIERRE CAMU, E.-P. WEEKS et Z.-W. SAMETZ. Un vol., 7¹/₄ po. x 9³/₄, relié, 409 pages. — THE MACMILLAN CO. OF CANADA, Toronto, 1964]. *L'Actualité économique*, 40(4), 824–827.
<https://doi.org/10.7202/1002952ar>

Les Livres

Economic Geography of Canada, with an Introduction to a 68-Region System, par PIERRE CAMU, E.-P. WEEKS et Z.-W. SAMETZ. Un vol., 7¼ po. x 9¾, relié, 409 pages. — THE MACMILLAN CO. OF CANADA, Toronto, 1964.

Trois hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral ont mis en commun leurs connaissances et leur expérience pour écrire le meilleur traité qui ait encore été publié sur la géographie économique du Canada. L'un deux, Pierre Camu, vice-président de la Voie maritime du Saint-Laurent, est un géographe professionnel. M. E.-P. Weeks, directeur de l'Atlantic Development Board, est un économiste, et M. S.-W. Sametz, directeur de recherche au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, est un sociologue. Ils s'étaient d'abord proposé de limiter leur étude aux régions économiques du Canada, telles qu'utilisées par plusieurs organismes administratifs, mais ils se sont vite aperçus qu'il était préférable d'exposer au début les problèmes généraux de l'économie du pays, avant de procéder à l'analyse détaillée des régions. L'ouvrage se subdivise en trois parties : la première traite des facteurs naturels et de la façon dont l'homme s'est adapté au milieu, la deuxième, la plus copieuse (200 pages), renferme l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'économie canadienne en général, enfin, la dernière partie esquisse le partage du pays en 68 régions économiques, dont chacune pourrait faire plus tard l'objet de monographies.

Qu'il soit utile, même nécessaire, d'aborder l'étude de l'économie par celle du milieu, rien n'est plus évident. En effet, avant de parler de ressources et de mise en valeur, il convient de connaître les paysages actuels d'un pays, son relief, son hydrographie, son climat, ses sols, sa végétation actuelle et sa faune. Présentées clairement, ces notions éclairent et justifient les raisonnements qui viendront par la suite. Le second chapitre de la première partie, qui relate l'occupation progressive du territoire par l'homme, est fort original, car son sujet relève d'une discipline encore peu pratiquée chez nous, la géographie historique, dont le point de vue diffère notablement de celui des historiens et même des économistes. La lutte de l'homme aux prises avec une nature revêche est toujours une chose fascinante à raconter et nous intéresse d'autant plus qu'il s'agit de faits qui se

LES LIVRES

sont passés chez nous. Ce serait des centaines de pages qu'il faudrait écrire là-dessus.

Après l'étude du milieu naturel vient logiquement celle du milieu humain. Étant producteur et consommateur, l'homme est à la fois un moyen et une fin. Ici encore, les auteurs doivent se limiter à certains facteurs, car ils ne se proposent pas d'écrire un traité de géographie humaine. Ils n'étudient que l'essentiel : l'accroissement de la population depuis un siècle, sa répartition actuelle et ses occupations. Le chapitre renferme plusieurs tableaux présentés de façon inédite et à la lumière de critiques appropriées. Le chapitre suivant sur la géographie du capital est, à mon sens, le plus original du volume en entier. Il ne manquera pas de susciter de multiples commentaires tant il semble surprenant, à première vue. Pourtant la géographie du capital, telle que définie ici, est bien à sa place, et l'on s'étonne même que personne n'en ait parlé auparavant, du moins à propos du Canada. En gros, il s'agit du capital fixe, fruit de l'épargne des résidents et des investissements venus de l'étranger. Les auteurs distinguent plusieurs sortes de capital : « instrumental », ayant un effet direct sur la production, « social » dont l'effet est indirect, et le capital à la consommation qui constitue une fin en soi et non un moyen. En 1963, le capital fixe investi au Canada serait de 119.92 milliards de dollars, réparti ainsi dans les principales régions économiques : Ontario 41.99, Québec 29.03, Prairie 24.97, Colombie-Britannique 13.22 et les quatre provinces de l'Atlantique 10.71. Personne jusqu'à présent n'avait osé faire une telle répartition. Les auteurs s'excusent de leur audace en disant qu'ils se sont aventurés sur un terrain où les experts s'abstiennent (« *Rushing in where angels feared to tread* »). Le chapitre se termine par des considérations sur les ressources, la main-d'œuvre et le capital. Le tableau de la productivité relative de chaque région est éloquent, de même que celui des taux relatifs d'accroissement et de revenus. En arrière de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de la Prairie, le Québec ne l'emporte que sur les provinces de l'Atlantique.

Un autre facteur essentiel pour assurer le développement économique d'un pays est l'énergie mécanique dont il peut disposer. Les auteurs passent en revue nos diverses sources énergétiques : la houille, dont la situation des gisements ne favorise guère le ravitaillement des principaux consommateurs ; le pétrole et le gaz naturel, dont les abondantes richesses peuvent désormais être exploitées grâce aux oléoducs et gazoducs, l'énergie électrique d'origine hydraulique et thermique ; les nouvelles sources d'énergie (fractionnement de l'atome, marées) destinés dans un avenir plus ou moins rapproché à concurrencer les précédentes ; enfin, les sources primitives d'énergie, le vent, les animaux, la force musculaire de l'homme et le bois qui tombent en désuétude. Le Canada demeure, malgré tout, l'un des pays du monde les mieux dotés en ressources de cette nature.

Connaissant les facteurs physiques et humains ainsi que les richesses énergétiques du Canada, on peut ensuite aborder l'étude systématique de l'économie selon ses divers secteurs. Les auteurs le font d'une manière très lucide en passant en revue les problèmes généraux de chaque domaine. Au secteur primaire, ce sont les mines, l'agriculture, les forêts, la pêche et la chasse ; au secteur secondaire,

l'industrie manufacturière et la construction, au secteur tertiaire, le commerce et les services. Vient, enfin, un chapitre sur les transports qui animent toute la vie économique d'un pays : navigation, chemins de fer, routes, aviation. Sur chacun de ces sujets, le lecteur acquiert une bonne vue d'ensemble qui le prépare, s'il veut pousser plus loin ses recherches, à aborder l'étude plus détaillée de chacune de ces activités. En pratique, il est rare, en effet, qu'un géographe ou un économiste se contente de discuter de problèmes généraux. Il procède alors par le moyen de monographie. Par exemple, une étude fouillée de la production et des marchés du blé illustrerait de façon concrète un des aspects de l'agriculture canadienne. Pour un montréalais, rien n'est plus fructueux que de faire la monographie du port de Montréal. Ce serait l'objet d'un autre livre que de procéder ainsi ; car les auteurs se sont proposé de déboucher sur la géographie régionale. Ils expliquent avec soin comment et pourquoi ils ont découpé le Canada en 68 régions, prévoyant sans doute des critiques et des objections. Ils savent que leur choix peut être arbitraire, mais on ne peut faire mieux avec les données officielles disponibles. Prenons l'ensemble du Québec, partagé en 10 régions majeures, chacune étant subdivisée en plusieurs sous-régions. Certaines de ces dernières ont un découpage fort arbitraire qu'il est impossible d'éviter si l'on ne subdivise pas les unités de recensement. Sur la rive gauche du Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, ces unités (comtés) s'allongent en lisières parallèles depuis le rivage du fleuve jusqu'à la frontière de l'Abitibi sur le plateau laurentien. Les arpenteurs qui en ont tracé les limites au XIX^e siècle n'ont pas tenu compte des différences de relief ou d'occupation humaine, englobant dans une même unité la plaine habitée et cultivée et les Laurentides boisées et inhabitées sauf dans de rares vallées. Il appartient au planificateur d'aujourd'hui d'établir les distinctions qui s'imposent. Une qui saute aux yeux est la différence qu'on observe entre la plaine du Saint-Laurent et le plateau intérieur dont les Laurentides forment le rebord. Nous avons déjà exprimé notre avis sur ce sujet¹ et nous tenons à redire ici que le motif invoqué pour justifier le maintien des comtés en lisières est inacceptable. Impossible, affirme-t-on à la légère, de partager une unité de recensement (comté). Or, la base véritable du recensement n'est pas le comté mais la municipalité. Rares sont les données statistiques compilées autrement. Chaque municipalité ayant sa fiche, rien n'est plus facile que de subdiviser un comté selon les besoins. Personne n'osera soutenir que la planification d'une partie aussi anciennement peuplée que la plaine du Saint-Laurent soit de même nature que celle des régions marginales : Laurentides, Abitibi, Lac Saint-Jean, etc.

Nous ne blâmons pas les auteurs du livre que nous analysons d'avoir adopté la règle d'or qui interdit le partage des unités de recensement. S'ils l'avaient enfreinte pour le Québec, ils auraient dû le faire ailleurs et leur travail serait devenu un véritable cauchemar. Tel quel le partage du Canada en 68 régions est fort utile. Mais il appartient à ceux qui pousseront plus loin l'analyse ré-

1. *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1959, pp. 65-83.

gionale d'établir les distinctions nécessaires à l'intérieur des cadres ainsi délimités. C'est d'ailleurs l'impression d'ensemble qui se dégage de tout le volume, celle d'être un point de départ, une base pour acquérir les connaissances fondamentales, indispensables pour ceux qui entreprendront des recherches sur l'économie du Canada entier ou de ses régions.

Benoît Brouillette

Institutions économiques canadiennes, par ANDRÉ RAYNAULD. Un vol., 6 po. x 9, relié, 476 pages. — LIBRAIRIE BEUCHEMIN, Montréal, 1964.

L'auteur expose, dans sa préface, le but qu'il s'est fixé : apporter « un complément élémentaire à tel ou tel manuel courant d'analyse économique ». Les manuels étrangers, parfois excellents du point de vue de l'analyse, présentent toutefois l'inconvénient majeur de laisser l'étudiant canadien dans l'ignorance des particularités de l'économie canadienne. L'ouvrage d'André Raynauld, tel qu'il a été conçu, vient combler un vide. Les professeurs d'abord, les étudiants ensuite ne pourront que s'en réjouir : l'auteur a indiscutablement atteint le but qu'il se proposait.

On peut discuter le choix de son titre : même en admettant que le terme « institution » soit ici pris dans un sens large comme l'auteur l'explique dans sa préface, il est difficile de coiffer de ce titre l'étude des comptes nationaux, de la croissance économique, des fluctuations, de l'industrialisation, etc. *Initiation à l'économie canadienne* nous apparaîtrait comme décrivant mieux le contenu de l'ouvrage. Mais voyons plutôt ce contenu.

Dans une première partie que l'auteur a intitulée : « Revenus et production », il expose les mécanismes de la comptabilité nationale, de la croissance économique, le processus de l'industrialisation du Québec, les fluctuations économiques, la répartition des revenus, l'organisation industrielle et la législation canadienne contre les coalitions. Dans une deuxième partie sur la population et la main-d'œuvre, on trouve, en outre des observations de M. Jacques Henripin sur la situation démographique des Canadiens français, un chapitre sur le marché du travail. Le marché monétaire, le marché du capital et les caisses populaires font l'objet des excellents chapitres de la troisième partie. L'auteur étudie ensuite les finances publiques. Le régime fiscal, les dépenses publiques, le régime de la sécurité sociale y sont très bien décrits dans les trois premiers chapitres, le quatrième traitant de la politique fiscale et de la dette publique. L'ouvrage se termine par deux chapitres sur les échanges extérieurs.

L'ouvrage de M. Raynauld nous sera très utile et ce, pour plusieurs raisons. L'auteur a fait un remarquable effort de simplification. Dans la plupart des chapitres, il n'a pas craint de fournir des explications abondantes, ce qui rend son ouvrage utilisable non seulement pour l'enseignement s'adressant à de futurs économistes, mais également pour les cours qui s'adressent à tous ceux qui veulent seulement acquérir une bonne connaissance du milieu dans lequel ils vivent.